

# ESRP - APSAH



# PLATEAU AUTONOMIE POUR DÉFICIENTS VISUELS

Association pour la Promotion Sociale  
des Aveugles et autres Handicapés

Pôle Formation / Insertion de l'APSAH  
Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle  
17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE



Découvrez le dispositif  
sur notre site internet



## NOUS CONTACTER :

✉ [esrp@apsah.asso.fr](mailto:esrp@apsah.asso.fr)

📞 05 55 70 23 84

# LE DISPOSITIF

Le dispositif Plateau Autonomie pour Déficients Visuels (PADV) s'adresse à des personnes reconnues travailleurs handicapés, **déficientes visuelles ou non-voyantes**, engagées dans une démarche active **d'accès**, de **retour** ou de **maintien** dans l'**emploi**, et ayant besoin de renforcer leur **autonomie sociale, formative et professionnelle**. Son objectif est de permettre à chaque personne accompagnée de gagner en **indépendance dans la vie quotidienne**, de retrouver **confiance** en elle et de construire un **projet solide** autour de trois axes : le **projet de vie**, le **projet de formation** et le **projet professionnel**.

## ► LE PROJET DE VIE

- Gagner en **autonomie**
- Être dans une dynamique de **sociabilisation**
- Optimiser l'utilisation des **sens compensatoires** (capacité à mobiliser davantage l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût pour pallier la perte ou la faiblesse de la vision)
- Fournir des **repères** pour mieux **percevoir et interagir avec l'environnement**
- Apprendre les **gestes essentiels du quotidien** (préparer ses repas, s'habiller ou entretenir son logement)

## ► LE PROJET DE FORMATION

- Acquérir des **outils de compensation** (informatique adaptée, apprentissage ou renforcement du braille)
- Bénéficier d'une **remise à niveau en français** (lecture et écrit)
- Bénéficier d'une **remise à niveau en mathématiques et en sciences**

## ► LE PROJET PROFESSIONNEL

- Construire un projet professionnel
- Comprendre l'environnement de l'insertion professionnelle
- Connaître les techniques de recherche d'emploi
- Être capable d'avoir un comportement professionnel adapté
- Prendre conscience de sa responsabilité dans la vie professionnelle

Dès le début du dispositif, l'équipe pluridisciplinaire réalise un **bilan complet** (bilan de rééducation, évaluation et orientation) permettant de concevoir un **programme adapté** à chaque usager.

# DURÉE DU DISPOSITIF



Date d'entrée : septembre.

La durée de la prise en charge est de **44 semaines**.

## PUBLIC

Travailleur handicapé

Public mixte

Sur décision  
de la MDPH

À partir de 16 ans



## EFFECTIF

Les effectifs sont de 5 à 10 personnes.

## ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Outre l'accompagnement médico-psycho-socio-éducatif commun à toutes les sections, les stagiaires du PADV bénéficient de l'intervention de professionnels spécifiques :

- Ophthalmologue
- Orthoptiste
- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles
- Rééducateur en autonomie de vie journalière
- Assistant social
- Formateur braille intégral, abrégé et scientifique
- Formateur en informatique adapté

Un pavillon a été spécialement aménagé pour accueillir les usagers du PADV.



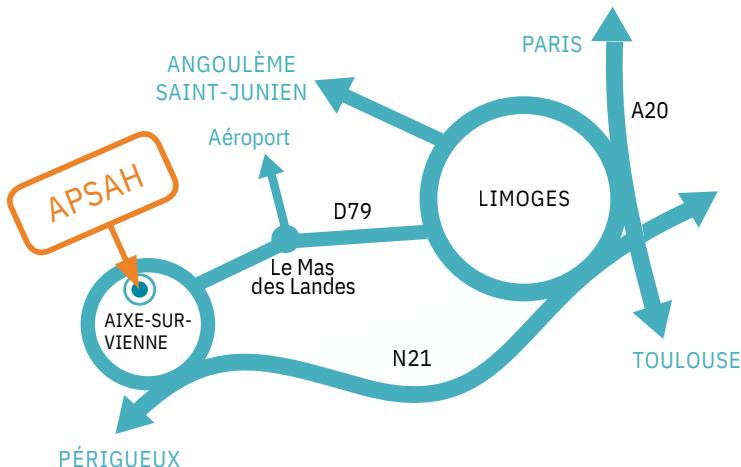
# LOCALISATION

APSAH  
17 route de Rignac  
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Pour venir nous rencontrer :

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1<sup>ère</sup> à droite et suivre les panneaux APSAH.
- soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1<sup>er</sup> feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.



## MODALITÉS PRATIQUES

L'établissement dispose de :



Un **internat**



Un service de **restauration**



Un service de **transport collectif**



Un accès **internet**



Un centre de **ressources**



Un **foyer**



Une **laverie**



Deux espaces **tisanerie**



Un **vestiaire**

L'équipe socio-éducative propose des **animations culturelles** et **sportives** les soirs et les week-ends.